

<https://www.francetransactions.com/actus/news-epargne/info-epargne-00012494.html>



Livret A : Pour une orientation vers l'économie solidaire ?

- ð Actualités - ° Actualités Epargne -



Publication date: mardi 4 août 2020

Copyright © Guide épargne et placements pour 2021 - Tous droits réservés

Livret A : Une orientation vers l'Économie solidaire

Le ministre délégué à l'Economie sociale et solidaire, Benoît Hamon, s'est prononcé jeudi en faveur d'une orientation de l'épargne réglementée vers l'économie solidaire après la publication d'un rapport proposant un doublement du plafond du [livret A](#) à l'horizon 2016.

Ce rapport de l'ancien conseiller économique de Lionel Jospin – Matignon, Pierre Duquesne, publié jeudi, était très attendu car il doit préfigurer la refonte de l'épargne réglementée (principalement Livret A et [livret de développement durable](#)) voulue par la nouvelle majorité.

"Il faut davantage orienter l'épargne réglementée et collective par les banques vers des actifs solidaires", a estimé Benoît Hamon, lors du forum "Convergences 2015", organisé à Paris.

"C'est l'objectif premier de l'épargne réglementée que de financer certains segments de l'économie présentant un intérêt particulier comme les PME mais aussi des entités de l'économie sociale et solidaire", a-t-il dit.



Benoît Hamon, ministre délégué à l'Economie sociale et solidaire © stock.adobe.com

"Le plafond du livret de développement durable a été doublé, il me semble que des incitations pourraient être mises en place afin qu'une partie de ses ressources soient investies dans le secteur de l'économie sociale et solidaire, c'est dans cette direction que nous engageant les conclusions de la mission Duquesne", a poursuivi le ministre.

Le rapport prévoit que les ressources nouvelles tirées des relèvements de plafonds permettraient, outre la montée en puissance du financement du logement social, de porter la capacité d'intervention de la Banque publique d'investissement (BPI) de 20 à 30 milliards d'euros.

Il préconise également de pérenniser l'enveloppe de prêts aux collectivités débloquées ces dernières années, autour de 5 milliards d'euros.